

Découvrir

Présentation du musée

Le jardin de sculptures

Le Domaine national de Meudon

Collections

Découvrir les collections

Collections en ligne

Les œuvres en mouvement

Expositions

Expositions en cours

Expositions à venir

Expositions passées

Visites et ateliers

Scolaires et périscolaires

Familles

Groupes adultes

Infos pratiques

Boutique du musée

Contacteur le musée

Les partenaires du musée

Préparer sa visite

Environnement : Des haies taillées pour plus de sécurité

Avec le retour du printemps les haies reprennent vie : pensez à les tailler ! En tant que propriétaire, vous êtes tenu de garantir l'entretien de vos arbres et arbustes.

Publié le 09/05/2025 – Mis à jour le 12/05/2025



Haie non taillée qui empêche la lecture d'un panneau de circulation.

Des enjeux de sécurité et de civisme !

La taille des haies est un enjeu de sécurité pour la circulation dans l'espace public. En effet, ces végétaux peuvent gêner le passage des piétons sur les trottoirs et rendre particulièrement difficile les déplacements pour les poussettes ou personnes à mobilité réduite, forçant ainsi les personnes à descendre sur la route. Des haies mal taillées peuvent aussi masquer des panneaux ou feux de signalisation, créant ainsi une situation accidentogène. Les propriétaires ont donc l'obligation d'égaler les arbres, arbustes ou haies en bordure de voies publiques ou privées.

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survient.

Le Maire peut contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire. En cas de mise en demeure sans résultat, le Maire pourra ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.



Informations du site



Ville de **Meudon**

Musée d'art et d'histoire de la Ville de Meudon

Horaires : Exposition, collections permanentes et jardin

Entrée libre et gratuite du mardi au dimanche de 14h à 18h.

Fermeture les lundis et les jours fériés ainsi qu'au mois d'août.

Adresse : 11 rue des Pierres 92190 Meudon

Tél. : 01 46 23 87 13